

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 octobre 2012

## PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2013 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° I-401

présenté par  
M. Eckert

-----

**ARTICLE 38**

I. – À la première phrase de l’alinéa 6, après la première occurrence du mot :

« et »

insérer le mot :

« les »

II. – En conséquence, à la seconde phrase du même alinéa, après la seconde occurrence du mot :

« et »

insérer le mot :

« les ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cohérence rédactionnelle.